

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 avril 2009 portant création de la Haute Ecole « Louvain en Hainaut - HELHa » et reconnaissant et admettant aux subventions les formations organisées par cette Haute Ecole

A.M. 13-11-2012

M.B. 11-12-2012

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, notamment l'article 20, tel que remplacé par le décret du 30 juin 2006 et modifié par le décret du 18 juillet 2008;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 avril 2009 portant création de la Haute Ecole « Louvain en Hainaut - HELHa » et reconnaissant et admettant aux subventions les formations organisées par cette Haute Ecole, modifié par l'arrêté ministériel du 7 novembre 2011;

Vu l'avis n° 102 du Conseil général des Hautes Ecoles donné le 29 mars 2012;

Considérant que les formalités préalables requises ont été remplies et qu'il n'existe aucun motif de s'opposer à la demande émanant de la Haute Ecole,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'annexe figurant à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 avril 2009 portant création de la Haute Ecole « Louvain en Hainaut - HELHa » et reconnaissant et admettant aux subventions les formations organisées par cette Haute Ecole, telle que modifiée par l'arrêté ministériel du 7 novembre 2011, est remplacée par l'annexe au présent arrêté.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets à partir de l'année académique 2012-2013.

Bruxelles, le 13 novembre 2012.

J.-Cl. MARCOURT

Annexe

Type	Catégorie	Formation	Implantation
Type court	Arts appliqués	Section « Publicité » - Option « Médias contemporains »	Mons
Type court	Agronomique	Section « Agronomie » - Finalité « Agro-industries et biotechnologies »	Fleurus
Type court	Agronomique	Section « Agronomie » - Finalité « Technologie animale »	Fleurus
Type court	Economique	Section « Assistant de direction » - Option « Langues et gestion »	Mons
Type court	Economique	Section « Assistant de direction » - Option « Médical »	Charleroi
Type court	Economique	Section « Comptabilité » - Option « Banque et finance »	Mons
Type court	Economique	Section « Comptabilité » - Option « Fiscalité »	Mons
Type court	Economique	Section « Comptabilité » - Option « Gestion »	Mons
Type court	Economique	Section « Gestion des transports et logistique d'entreprise »	La Louvière
Type court	Economique	Section « Gestion hôtelière »	La Louvière
Type court	Economique	Section « Informatique de gestion »	Charleroi et Mons
Type court	Economique	Section « Marketing »	La Louvière
Type court	Economique	Section « Relations publiques »	Fleurus
Type court	Economique	Section « Tourisme » - Option « Animation »	La Louvière
Type court	Economique	Section « Tourisme » - Option « Gestion »	La Louvière
Type court	Sociale	Section « Gestion des ressources humaines »	Tournai
Type court	Paramédicale	Section « Biologie médicale » - Option « Chimie clinique »	Fleurus
Type court	Paramédicale	Section « Ergothérapie »	Charleroi
Type court	Paramédicale	Section « Psychomotricité »	Charleroi (1)
Type court	Paramédicale	Section « Sage-femme »	Charleroi



Type court	Paramédicale	Section « Soins infirmiers »	Charleroi, Mouscron, La Louvière et Tournai
Type court	Paramédicale	Section « Technologie en imagerie médicale »	Charleroi
Type court	Paramédicale	Spécialisation « Imagerie médicale et radiothérapie »	Tournai
Type court	Paramédicale	Spécialisation interdisciplinaire « Gériatrie et psychogériatrie »	Tournai
Type court	Paramédicale	Spécialisation « Oncologie »	Charleroi
Type court	Paramédicale	Spécialisation « Santé mentale et psychiatrie »	Tournai
Type court	Paramédicale	Spécialisation « Soins intensifs et aide médicale urgente »	Charleroi
Type long	Paramédicale	Section « Kinésithérapie » 1er cycle	Charleroi
Type long	Paramédicale	Section « Kinésithérapie » 2ème cycle	Charleroi
Type court	Pédagogique	Section « Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif »	Charleroi
Type court	Pédagogique	Section « Normale préscolaire »	Charleroi, Leuze-en-Hainaut et Braine-le-Comte
Type court	Pédagogique	Section « Normale primaire »	Charleroi, Leuze-en-Hainaut, Braine-le-Comte et Mons
Type court	Pédagogique	Section « Normale secondaire » sous-section « Français et français langue étrangère »	Braine-le-Comte, Leuze-en-Hainaut et Gerpennes
Type court	Pédagogique	Section « Normale secondaire » sous-section « Français et religion »	Braine-le-Comte, Leuze-en-Hainaut et Gerpennes
Type court	Pédagogique	Section « Normale secondaire » sous-section « Langues germaniques »	Braine-le-Comte, Leuze-en-Hainaut et Gerpennes
Type court	Pédagogique	Section « Normale secondaire » sous-section « Mathématiques »	Braine-le-Comte, Leuze-en-Hainaut et Gerpennes
Type court	Pédagogique	Section « Normale secondaire » sous-section « Sciences humaines : histoire, géographie, sciences sociales »	Braine-le-Comte, Leuze-en-Hainaut et Gerpennes



Type court	Pédagogique	Section « Normale secondaire » sous-section « Sciences : biologie, chimie, physique »	Braine-le-Comte, Leuze-en-Hainaut et Gerpennes
Type court	Pédagogique	Section « Normale secondaire » sous- section «Sciences économiques et sciences économiques appliquées»	Braine-le-Comte et Gerpennes
Type court	Pédagogique	Section « Normale technique moyenne » sous-section « Bois - construction »	Mons
Type court	Pédagogique	Section « Normale technique moyenne » sous -section « Electromécanique »	Mons
Type court	Pédagogique	Spécialisation « Psychomotricité »	Charleroi
Type court	Sociale	Section « Assistant social »	Charleroi et Ottignies- Louvain-la-Neuve
Type court	Sociale	Section « Assistant social »	Mons
Type court	Sociale	Section « Communication »	Tournai
Type long	Sociale	Section « ingénierie et action sociales »	Louvain-la-Neuve et Namur
Type court	Technique	Section « Informatique et systèmes » - Finalité « Gestion technique des bâtiments - Domotique »	Charleroi
Type court	Technique	Section « Informatique et systèmes » - Finalité « Informatique industrielle »	Charleroi
Type court	Technique	Section « Automobile » - Option « Expertise »	Mons
Type court	Technique	Section « Automobile » - Option « Mécatronique »	Mons
Type court	Technique	Section « Chimie » - Finalité « Chimie appliquée »	Mons
Type court	Technique	Section « Chimie » - Finalité « Environnement »	Mons
Type court	Technique	Section « Construction » - Option « Bâtiment »	Mons
Type court	Technique	Section « Construction » - Option « Génie civil »	Mons
Type court	Technique	Section « Electronique » - Finalité « Electronique appliquée »	Mons
Type court	Technique	Section « Electromécanique » - Finalité « Climatisation et techniques du froid »	Tournai



Type court	Technique	Section « Informatique et systèmes » - Finalité « Technologie de l'informatique »	Tournai
Type long	Technique	Section « Sciences industrielles » 1er cycle	Mons et Charleroi
Type long	Technique	Section « Sciences industrielles » - Finalité « Biochimie »	Mons
Type long	Technique	Section « Sciences industrielles » - Finalité « Chimie »	Mons
Type long	Technique	Section « Sciences industrielles » - Finalité « Electromécanique »	Mons
Type long	Technique	Section « Sciences industrielles » - Finalité « Electronique »	Mons
Type long	Technique	Section « Génie analytique » - Finalité « Biochimie »	Mons
Type long	Technique	Section « Gestion de Production » - Finalité « Production »	Mons

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 13 novembre 2012 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 avril 2009 portant création de la Haute Ecole « Louvain en Hainaut - HELHa » et reconnaissant et admettant aux subventions les formations organisées par cette Haute Ecole.

Bruxelles, le 13 novembre 2012.

J.-Cl. MARCOURT

Note

(1) « La reconnaissance et l'admission aux subventions d'une formation sur l'implantation correspondante est soumise à la condition que la Haute Ecole HELHA organise cette formation dans le cadre d'une convention de coorganisation conclue avec le Centre d'Enseignement supérieur pour Adultes de Roux, conformément à l'article 29, § 2, du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités. »